

ÉCHANGES INTERPROFESSIONNELS, IDENTIFICATIONS DE PARTENARIAT ET FORMATION AU QUEBEC

Construire en réduisant les consommations d'énergie et en valorisant la filière bois, tel est l'un des enjeux et des thèmes des échanges de savoir faire interprofessionnels et transatlantiques organisés par Ikos consultant au Québec. L'objectif est aussi d'améliorer les compétences de chacun, d'identifier des partenariats économiques et techniques avec les acteurs de la construction et de la filière bois canadiens et, de favoriser ainsi la coopération entre les industriels et les équipes de maîtrise d'œuvre

Les questions relatives aux méthodes et processus de conception et de construction intégrant les enjeux environnementaux permettront également d'aborder les points suivants :

- Énergie :
 - Éléments de la conception architecturale contribuant à diminuer les besoins en énergie du bâtiment tout en maximisant les apports gratuits et le confort des usagers.
 - Réduction des besoins de ventilation par l'utilisation d'un puits canadien et le traitement du confort d'été
 - Réduction des besoins par l'étanchéité à l'air (problématique de l'humidité et solutions techniques pour assurer l'étanchéité à l'air en fonction des climats).
- Pratiques forestières et certification environnementale,
- Caractéristiques des bois, des essences et des bois d'ingénierie.
- Techniques de construction des maisons à ossature bois et des enveloppes ;
- Préfabrication intégrant les procédés de mise en œuvre in situ ; la planification des tâches sur le chantier réalisé in situ.
- Relation architecture-ingénierie, outils de modélisation spécifiques et partagés, notamment pour les petites opérations, et dans le domaine de l'énergie, du choix des enveloppes.
- Approche comparée des méthodes et normes françaises et canadiennes

Au programme des conférences-débats, études de cas sur projets et visites d'usines, de chantiers et d'opérations, animés notamment par Christian MAINTROT, architecte, enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux.

Gilles GARBY

ARCHITECTURE BOIS ET EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE AU QUEBEC

PROGRAMME DU 16 AU 24/25 MAI 2009



SAMEDI 16 MAI 2009

ARRIVÉE À QUÉBEC



- 11h30 Rendez-vous des participants à l'aéroport de Paris CDG
- 13h30 Départ de Paris CDG. Vol Air Canada
- 16h47 Arrivée à Québec
Accueil à l'hôtel Fairmont Château Frontenac
Balade le long des Plaines d'Abraham et sur la Promenade des Gouverneurs, près du Château Frontenac et le long du fleuve Saint Laurent
- 20h00 Dîner libre dans le Vieux Québec classé au patrimoine mondial de l'Unesco



- 10h00 Départ de l'hôtel
- Visite de la ville de Québec : vieux Québec, citadelle, chutes Montmorency et basilique Sainte-Anne de Beaupré
- 12h30 Déjeuner libre sur le parcours
- 19h00 Présentation des participants et des acteurs du cadre de vie canadien et partenaires
- Dîner libre et nuit à l'hôtel Fairmont Château Frontenac



- 8h00 Départ de l'hôtel
- 8h30 Caractéristiques des bois utilisés dans la construction et des bois d'ingénierie dans la construction.
FORINTEK (Foresterie Industrie Technologie ou, Institut national de recherche sur les produits du bois dans la construction)
http://www.forintek.ca/public/fr/FF0-default_fr/FF0-default_fr.html
- 9h20 Science du Bâtiment 101 et informations sur le Centre Canadien des Technologies Résidentielles (CCTR).
SCHL : Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement,
<http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/index.cfm>
- 10h10 Pause café
- 10h30 Efficacité énergétique dans les bâtiments en bois
AEE : Agence d'Efficacité Énergétique du Québec.
<http://www.aee.gouv.qc.ca/>
- 11h20 La gestion du chantier au Québec notamment pour les maisons pré-usinées et modulaires **APCHQ** : Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec - <http://www.apchq.com/>
- 12h10 Déjeuner – Visite du **Centre de recherche du Bois de l'Université de Laval architectes** : <http://www.arc.ulaval.ca/>
- 13h30 Le logement social et collectif en bois au Québec
SHQ : société d'Habitation du Québec - <http://www.habitation.gouv.qc.ca/>
- 14h20 Architecture et construction des maisons en bois réalisées par les architectes
École d'Architecture de l'Université de Laval - <http://www.arc.ulaval.ca/>
- 15h10 Pause café
- 15h30 Démarche de marquage CE et conformité aux normes françaises
Q-WEB : Québec Wood Export Bureau - <http://www.quebecwoodexport.com/>
- 16h10 Questions-débats et échanges d'informations
Forintek : <http://www.forintek.ca/public/fr/F1>
- 20h00 Dîner. Nuit à l'hôtel Fairmont Château Frontenac



- 8h30 Départ de l'hôtel
- 9h00 Visite de l'usine de préfabrication de « **Maison Laprise** » et de chantiers ou de réalisations de maisons bois : <http://www.maisonlaprise.com/>
- 12h30 Déjeuner - panier-repas
- 14h30 Visite de l'usine de préfabrication de « **Modulex** » et de chantiers ou de réalisations de maisons bois
- 19h30 Réception de réseautage avec l'industrie, organisée par la **Société d'Habitation du Québec (SHQ)** : <http://www.habitation.gouv.qc.ca/>
- 20h00 Dîner. Nuit à l'hôtel Fairmont Château Frontenac



- 8h30 Départ de l'hôtel en autocar
- 10h00 Princeville : Visite de l'usine de préfabrication de « **Demtec** » et de chantiers ou de réalisations de la compagnie : <http://www.demtec.com/fr/index.aspx>
- 12h00 Déjeuner-panier-repas
- 13h30 Trois-Rivière : Visite de l'usine de préfabrication d'« **OpenJoist** » : <http://www.openjoist2000.com/main.cfm>
- 16h00 Shawinigan : Visite de l'usine de préfabrication de « **Faberca** » et l'une de ses réalisations : <http://www.faberca.com/francais/>
- 20h00 Dîner. Nuit à Montréal, à l'hôtel Queen Elisabeth

JEUDI 21 MAI 2009

MONTRÉAL



- 8h30 Départ de l'hôtel
9h00 Visite de maison bois conçues et réalisées par des architectes et des industriels : Projet **Eco Terra**
<http://www.maisonlouette.com/french/ecoterra3/index.htm>
Projet **Equilibrium** : http://www.ecocite.com/fr/projects_abondance.html
12h30 Déjeuner - panier repas
14h30 Visites et études de projets d'architecture bois avec leurs auteurs (sous réserve) projet de **Gavin AFFLEKT**, architecte : <http://www.affleck-delariva.ca/e.htm>
19h00 Réception de réseautage avec les industriels de la construction bois et les professionnels de la maîtrise d'œuvre du Québec
Nuit à Montréal, à l'hôtel Queen Elisabeth

VENDREDI 22 MAI 2009

MONTRÉAL



- 8h30 Départ de l'hôtel
9h00 Rencontre avec **Nordic bois d'ingénierie** et visite de l'un de leurs chantiers. <http://www.nordicewp.com/>
12h30 Déjeuner - panier repas
14h30 Visites et études de projets d'architecture bois avec leurs auteurs (sous réserve) : projet de **Marie Chantal CROFT** et **ÉRIC PELLETIER**, architectes : architecture@croftpelletier.qc.ca
20h00 Dîner
Nuit à Montréal, à l'hôtel Queen Elisabeth

SAMEDI 23 MAI 2009

MONTRÉAL OU MONTRÉAL/PARIS



- 9h00 Visite du **Salon International du Design d'Intérieur de Montréal-SIDIM** et ou visite de Montréal : <http://www.sidim.com/2009/fr/>
12h30 Déjeuner libre
Visite de Montréal
18h50/19h50 Poursuite de la visite de Montréal ou rv l'aéroport de Montréal pour le retour en France (décollage à 19h50 et arrivée à paris CDG le dimanche 24 mai à 8h30)
Dîner libre
Nuit à Montréal, à l'hôtel Queen Elisabeth

DIMANCHE 24 MAI / LUNDI 25 MAI 2009

MONTRÉAL /PARIS



- Visite de Montréal
18h50 RV l'aéroport de Montréal pour le retour en France
19h50 Vol AC 870, Montréal Paris
08h30 Arrivée à Paris CDG - Lundi 25 Mai



16 AU 24/25 MAI 2009

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant
le lundi 20 avril 2009.

Nom* _____ Prénom _____

Profession _____

Organisme _____ Société _____

Adresse _____

Téléphone _____ Télécopie _____ E.mail _____

Je confirme mon inscription au voyage d'études et de formation professionnelle :

Durée de la formation : 35 heures pendant 5 jours au Canada, du 18 au 22 mai 2009

Option A : retour 23/24 mai 2009

• Prix par personne (en chambre individuelle) 2872,85 € x participant(s) = €

Option A : retour 24/25 mai 2009

• Prix par personne (en chambre individuelle) 2992,77 € x participant(s) = €

• Garantie annulation et bagages, 2,2 % du montant total (facultative) payable à l'inscription,
1 mois avant la date de départ = €

PRIX TOTAL DE LA FORMATION-VOYAGE D'ÉTUDE = €

• Montant HT de la formation professionnelle : 856,67 € / participant(s)

• TVA récupérable sur la formation professionnelle : 167,91 € / participant(s)

Au titre de mon inscription, ci-joint un chèque de 60% du montant total. **Chèque à établir à l'ordre de IKOS Consultant.**

Téléchargement du programme possible sur le site internet : <http://www.tam-and-j.com/ikos/>

Je souhaite recevoir une convention de formation simplifiée accompagnée d'un devis

Enfin, je certifie avoir pris connaissance des conditions de participation au dos et les accepte toutes.

Fait à _____ le _____ Signature

Le solde est à retourner impérativement avant le 18 avril 2009 à Ikos Consultant :

83 rue Berbisey, 21000 Dijon - Tél/Fax : 03 80 35 57 81- Email : gilles.garby@ikos-consultant.fr

Les annulations individuelles des participants sont prises en compte et entraînent le paiement des frais suivants :

- 30 % si l'annulation intervient entre la date d'inscription et le 29 mars 2009.
- 60 % si l'annulation intervient entre le 30 mars et le 19 avril 2009.
- 80% si l'annulation intervient entre le 20 avril et le 3 mai 2009.
- 100% si l'annulation intervient entre le 4 mai 2009 et la date du départ.

* Bien préciser le nom qui figure sur votre pièce d'identité présentée et vérifier sa validité.

PRIX ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ce prix comprend d'une part les prestations d'ingénierie de formation de la société IKOS consultant et d'autre part les frais annexes à la formation organisée sous la forme d'un voyage d'études.

Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription dûment renseigné ou d'une commande écrite signée sur papier à en-tête, au moins un mois avant la date de début de stage, à :

IKOS consultant, 83 rue Berbisey, 21000. Dijon.
Tél/Fax : 03 80 35 57 81
E.mail : gilles.garby@ikos-consultant.fr

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit être accompagnée ou confirmée par un règlement de 60% du montant total correspondant, ou d'une lettre valant commande pour les administrations.

PRIX CALCULÉS SUR LA BASE MINIMUM DE 15 PARTICIPANTS

1 - Obligations respectives des parties

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le stagiaire reçoit une convention de formation simplifiée accompagnée d'un devis, d'une fiche ou programme pédagogique. À l'issue de la prestation, une facture sera adressée au stagiaire, accompagnée des pièces justificatives (attestation...).

2 - Prix de la formation et des frais annexes à la formation

Le prix des stages de formation et des frais annexes à la formation est celui figurant sur les annonces et les sites Internet et, dans le catalogue des tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du stagiaire.

Le prix de la formation comprend l'ingénierie de formation, la rémunération et le défraiement des auteurs du programme et des intervenants, la remise des documents pédagogiques présentant les objectifs, les résultats des démarches et des méthodes de réalisation des projets présentés, les locations de matériel didactique et des salles de conférences.

Le prix des frais annexes à la formation comprend :

1. Le transport aérien : Aller Paris / Montréal-Québec. Retour Québec/Paris avec la compagnie Air Canada selon le programme et l'option choisie pour la date du retour.
2. Le transport terrestre : Un autocar à disposition selon le programme.
3. L'hébergement : 7 ou 8 nuits selon l'option choisie pour le retour et, en chambre individuelle. Les petits déjeuners buffet.
4. Les repas mentionnés au programme : 1 déjeuner. 4 paniers repas. 5 dîners.
5. La garantie d'assistance souscrite auprès d'Europe Assistance.

Le prix de la formation et des frais annexes à la formation ne comprend pas :

1. La participation au SIDIM
2. Les taxes aéroports
3. Les boissons
4. L'assurance annulation représentant 2,2 % du montant total des prestations
5. Les dépenses personnelles

3 - Prise en charge par les fonds d'assurance formation

Si une demande de prise en charge est exprimée par le stagiaire et est refusée pour un motif quelconque par les fonds d'assurance formation, les frais de l'action de formation ainsi que les frais annexes à la formation (transport, hébergement, séjour...) et leurs règlements incombent au stagiaire ou à l'administration.

4 - Modalités de paiement

Elles sont précisées dans la convention de formation et, dans le bulletin d'inscription.

5 - Report / Annulation

Du fait de IKOS Consultant :

IKOS Consultant se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler une session de formation. Dans ce cas il informe le stagiaire dans les plus brefs délais. Selon les choix du stagiaire, IKOS Consultant reporte l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourse intégralement les sommes perçues. Le stagiaire ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelques causes que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'une session de formation.

Du fait du stagiaire :

Les demandes individuelles d'annulation sont prises en compte selon les conditions précisées dans le bulletin d'inscription. IKOS Consultant, conformément aux dispositions de l'article L 920.9 du code du travail, se réserve la possibilité de retenir sur le coût total de l'action de formation, la fraction correspondant aux dépenses qu'il a effectivement exposées ou engagées en vue de la réalisation de ladite action de formation.

6 - Demandes individuelles

Le programme ne pourra faire l'objet d'aucune modification d'itinéraire, d'horaire ou de contenu de la part du participant. Tout programme de formation interrompu ou abrégé, ou toute prestation terrestre non consommée du fait du participant, pour quelque cause que ce soit, ne pourra par conséquent donner lieu à remboursement.

7 - Modifications de programme ou de prix

Ikos consultant se réserve le droit de modifier le programme notamment des visites, rencontres et interventions pédagogiques ou des prestations diverses en fonction des aléas de dernière heure ou dans le souci d'accroître l'intérêt pédagogique.

Les prix sont basés sur les cours des changes à la date à laquelle la proposition a été négociée. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la fluctuation des tarifs aériens et taxes d'aéroport, du nombre de personnes inscrites, du prix des prestations terrestres, du taux de change et des disponibilités à la date de confirmation.

8 - Règlement des litiges

En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, IKOS Consultant et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable. À défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de Dijon Organisateur de la formation : IKOS consultant Siège social : 83, rue Berbisey 21000 Dijon. SARL au capital de 2000 €.N°SIRET : 490 502 04400012 code APE : 7111Z. TVA intracommunautaire : FR 38 393 345 905. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 44 05418 44 auprès du préfet de région de Pays de la Loire.